

CONTRAT DE LOCATION

Mr et Mme MILLET Thierry

48, route de Grenoble

05100 BRIANCON

E-mail : rostolan@rostolan.com

Tél.: 04.92.20.02.10. port: 06.88.39.24.99.

Loue à titre de résidence provisoire et de vacances à :

Mr Mme :

Adresse :

Téléphone et mail :

Les locaux meublés situés au : La Clarée 48, route de Grenoble 05100 BRIANCON

La présente location est assujettie aux conditions d'usage et plus particulièrement aux suivantes, que les parties s'engagent à exécuter fidèlement : Pour le propriétaire, délivrer un logement conforme aux normes d'habitabilité et au descriptif ci-dessous, exempt de tout vice susceptible d'en interdire l'usage normal. Pour le locataire, occuper les lieux paisiblement, entretenir les lieux loués et les rendre en bon état de propreté et de réparations locatives, sans modifier la disposition du mobilier, souscrire une assurance couvrant les risques locatifs et le recours des voisins (multirisques, garantie villégiature).

DUREE La présente location prend effet le : à 16 h

Pour se terminer le : à 10 h

CHEQUE DE CAUTION ET DEPOT DE GARANTIE : Le locataire versera au propriétaire un chèque de réservation en guise de dépôt de garantie (chèque non encaissé d'un montant de 1000€). Cette somme lui sera remboursée au plus tard sous huit jours après son départ, et après paiement des charges et d'éventuelles réparations suite à des dommages constatés lors de la restitution des clés et de l'état des lieux fait dans la journée. 30% du montant du loyer pourra être retenu du chèque de dépôt de garantie en cas d'annulation (selon la clause annulation ci-dessous)

MENAGE Le locataire devra laisser les locaux propres à leur départ.

OPTION MENAGE Le locataire peut souscrire une option ménage au tarif de 75 euros. L'option ménage ne comprend pas le nettoyage de la cuisine qui reste à la charge du locataire.

CHARGES Le locataire devra acquitter les charges incombant au titre du dépassement de la consommation d'eau froide et chaude.

ANNULATION Le présent contrat ne pourra être annulé que dans les cas de force majeure suivants : décès, accident ou maladie nécessitant l'hospitalisation du locataire ou de son conjoint. Toutefois le propriétaire conservera les arrhes (30% du montant du loyer) s'il est dans l'impossibilité de relouer les locaux aux dates sus indiquées. En cas d'interruption de séjour, le locataire ne pourra prétendre à aucun remboursement de loyer.

RESERVATION Le présent contrat doit être rempli en deux exemplaires, il prend effet à sa réception, complété, paraphé, signé et avec le chèque de réservation.

AGREMENT POUR LES GROUPES Les locaux ne sont pas agréés par la Direction Départementale de la Jeunesse et Sport

ANIMAUX Les animaux ne sont pas admis

FUMEUR Rostolan est non fumeur, un espace fumeur avec siège est aménagé en extérieur

DENEIGEMENT Le déneigement est à la charge du locataire, pelles et sel sont à disposition dans le local à ski

ACCES A L'ESPACE DETENTE

CONTRAT DE LOCATION

Vérifiez votre aptitude à supporter la chaleur du sauna ou du spa

Bien qu'il soit apprécié pour la stimulation de la circulation sanguine qu'il favorise, l'élimination des toxines qu'il génère et l'assouplissement musculaire qu'il procure, il est nécessaire de vérifier auprès d'un médecin l'aptitude de chaque personnes à supporter la chaleur du spa et la chaleur sèche du sauna avant de pratiquer. La vasodilatation des vaisseaux due à la chaleur déclenche l'accélération rapide des battements du cœur et présente un danger pour les personnes atteintes de maladie cardio-vasculaire. Si le sauna et le spa sont un outil de détente très efficace, ils comportent certaines contre-indications en cas de troubles circulatoires. Sachez-le, le sauna et le spa sont l'ennemi de la couperose, des petits vaisseaux sous-cutanés au niveau des membres inférieurs et des varices. Le sauna et le spa sont également déconseillé aux asthmatiques et aux personnes souffrant de troubles respiratoires car ils déclenchent une accélération de la respiration et peut occasionner une sensation d'oppression. Il est déconseillé aux personnes ayant des problèmes de circulation sanguine et interdit aux enfants de moins de 12 ans.

Accès à la piscine La piscine est ouverte les mois de juillet et août. A votre arrivée le propriétaire vous remettra les clefs pour accéder à la piscine, le bassin à une profondeur de 110 cm la surveillance et la responsabilité de la baignade sont à la charge du locataire. Après la baignade la mise en sécurité de la piscine est à la charge du locataire.

Descriptif de l'appartement :

Au rez-de-chaussée, une cuisine avec plaque de cuisson, four, lave vaisselle, réfrigérateur, hotte aspirante, grille pain, cafetière, bouilloire, vaisselle, appareil à raclette, fondue et pierrade. Une salle à manger avec tables et chaises en pin. Un salon avec un canapé transformable en lit 2 places de 130 cm de large. Un WC avec lave-linge. Une salle de bain avec douche, lavabo et WC. Une chambre avec un lit double motorisé et un coin salle de bain avec douche et lavabo. Une chambre avec 4 lits simples de 90 cm

A l'étage, une chambre avec un lit double de 160 et un coin salle de bain avec douche et lavabo. Une chambre avec un lit double de 140 cm. Une chambre avec 4 lits simples de 90 cm. Une salle de bain avec douche et lavabo. Un WC

Dans la location sont compris les draps sur les lits, serviettes de toilette, tapis de bain et sèche-cheveux dans chaque salle d'eau. Un lit parapluie de bébé est à votre disposition (draps de bébé non fournis)

Descriptif commun aux appartements :

Une salle de jeux avec table de ping-pong et table pour jeux de cartes, un espace détente avec spa, sauna et piscine (l'été), un local à ski avec local à chaussure chauffé la nuit, un parking Chauffage central et production d'eau chaude par chaudière gaz : consommation prévue dans la location (350 litres d'eau chaude et 500 litres d'eau froide par personne et par semaine)

Tarif pour l'appartement de « la Clarée » 14 personnes

Soit : euros X par personnes (maximum 14) = euros

Ménage 75 euros (en option) = euros

Total pour le séjour = euros

Fait à :

Fait à :

Le :

Le :

Le propriétaire

Le locataire (mention manuscrite "lu et approuvé")

CONTRAT DE LOCATION

Aménagement de l'appartement « La Clarée »

Disposition des lits selon vos besoins

(Merci d'entourer la disposition qui vous convient)

Niveau RDC salle à manger

Bureau, Chambre d'appoint n°1: 1 canapé lit (130 x 190)

Chambre n°2 avec salle d'eau : (1 lit double) (2 lits simples)

Chambre n°3 : (4 lits simples) (2 lits simples et 1 lit double) (2 lits doubles)

Niveau +1

Chambre n°4 avec salle d'eau: (1 lit double)

Chambre n°5 : (1 lit double)

Chambre n°6 : (4 lits simples) (2 lits simples et 1 lit double) (2 lits doubles)

Création du code d'accès pour la porte d'entrée

Le code d'accès est composé de 4 chiffres suivis de la lettre « A »

Merci de noter votre code pour votre séjour _ _ _ _ A

CONTRAT DE LOCATION

Mr et Mme MILLET Thierry

48, route de Grenoble

05100 BRIANCON

E-mail : rostolan@rostolan.com

Tél.: 04.92.20.02.10. port: 06.88.39.24.99.

Loue à titre de résidence provisoire et de vacances à :

Mr Mme :

Adresse :

Téléphone et mail :

Les locaux meublés situés au : La cerveyrette 48, route de Grenoble 05100 BRIANCON

La présente location est assujettie aux conditions d'usage et plus particulièrement aux suivantes, que les parties s'engagent à exécuter fidèlement : Pour le propriétaire, délivrer un logement conforme aux normes d'habitabilité et au descriptif ci-dessous, exempt de tout vice susceptible d'en interdire l'usage normal. Pour le locataire, occuper les lieux paisiblement, entretenir les lieux loués et les rendre en bon état de propreté et de réparations locatives, sans modifier la disposition du mobilier, souscrire une assurance couvrant les risques locatifs et le recours des voisins (multirisques, garantie villégiature).

DUREE La présente location prend effet le : à 16 h

Pour se terminer le : à 10 h

CHEQUE DE CAUTION ET DEPOT DE GARANTIE : Le locataire versera au propriétaire un chèque de réservation en guise de dépôt de garantie (chèque non encaissé d'un montant de 1000€). Cette somme lui sera remboursée au plus tard sous huit jours après son départ, et après paiement des charges et d'éventuelles réparations suite à des dommages constatés lors de la restitution des clés et de l'état des lieux fait dans la journée. 30% du montant du loyer pourra être retenu du chèque de dépôt de garantie en cas d'annulation (selon la clause annulation ci-dessous)

MENAGE Le locataire devra laisser les locaux propres à leur départ.

OPTION MENAGE Le locataire peut souscrire une option ménage au tarif de 75 euros. L'option ménage ne comprend pas le nettoyage de la cuisine qui reste à la charge du locataire.

CHARGES Le locataire devra acquitter les charges incombant au titre du dépassement de la consommation d'eau froide et chaude.

ANNULATION Le présent contrat ne pourra être annulé que dans les cas de force majeure suivants : décès, accident ou maladie nécessitant l'hospitalisation du locataire ou de son conjoint. Toutefois le propriétaire conservera les arrhes (30% du montant du loyer) s'il est dans l'impossibilité de relouer les locaux aux dates sus indiquées. En cas d'interruption de séjour, le locataire ne pourra prétendre à aucun remboursement de loyer.

RESERVATION Le présent contrat doit être rempli en deux exemplaires, il prend effet à sa réception, complété, paraphé, signé et avec le chèque de réservation.

AGREMENT POUR LES GROUPES Les locaux ne sont pas agréés par la Direction Départementale de la Jeunesse et Sport

ANIMAUX Les animaux ne sont pas admis

FUMEUR Rostolan est non fumeur, un espace fumeur avec siège est aménagé en extérieur

DENEIGEMENT Le déneigement est à la charge du locataire, pelles et sel sont à disposition dans le local à ski

ACCES A L'ESPACE DETENTE

CONTRAT DE LOCATION

Vérifiez votre aptitude à supporter la chaleur du sauna ou du spa

Bien qu'il soit apprécié pour la stimulation de la circulation sanguine qu'il favorise, l'élimination des toxines qu'il génère et l'assouplissement musculaire qu'il procure, il est nécessaire de vérifier auprès d'un médecin l'aptitude de chaque personnes à supporter la chaleur du spa et la chaleur sèche du sauna avant de pratiquer. La vasodilatation des vaisseaux due à la chaleur déclenche l'accélération rapide des battements du cœur et présente un danger pour les personnes atteintes de maladie cardio-vasculaire. Si le sauna et le spa sont un outil de détente très efficace, ils comportent certaines contre-indications en cas de troubles circulatoires. Sachez-le, le sauna et le spa sont l'ennemi de la couperose, des petits vaisseaux sous-cutanés au niveau des membres inférieurs et des varices. Le sauna et le spa sont également déconseillé aux asthmatiques et aux personnes souffrant de troubles respiratoires car ils déclenchent une accélération de la respiration et peut occasionner une sensation d'oppression. Il est déconseillé aux personnes ayant des problèmes de circulation sanguine et interdit aux enfants de moins de 12 ans.

Accès à la piscine La piscine est ouverte les mois de juillet et août. A votre arrivée le propriétaire vous remettra les clefs pour accéder à la piscine, le bassin à une profondeur de 110 cm la surveillance et la responsabilité de la baignade sont à la charge du locataire. Après la baignade la mise en sécurité de la piscine est à la charge du locataire.

Descriptif de l'appartement :

Au rez-de-chaussée, une cuisine avec plaque de cuisson, four, lave vaisselle, réfrigérateur, hotte aspirante, grille pain, cafetière, bouilloire, vaisselle, appareil à raclette, fondue et pierrade. Une salle à manger avec tables et chaises. Un salon avec un canapé transformable en lit 2 places de 130 cm de large. Un WC.

A l'étage, une chambre avec un lit double de 140 et un coin salle de bain avec douche et lavabo. Une chambre avec un lit double de 140 cm. Une chambre avec 4 lits simples de 90 cm. Une salle de bain avec douche, lavabo et WC

Dans la location sont compris les draps sur les lits, serviettes de toilette, tapis de bain et sèche-cheveux dans chaque salle d'eau. Un lit parapluie de bébé est à votre disposition (draps de bébé non fournis)

Descriptif commun aux appartements :

Une salle de jeux avec table de ping-pong et table pour jeux de cartes, un espace détente avec spa, sauna et piscine (l'été), un local à ski avec local à chaussure chauffé la nuit, un parking Chauffage central et production d'eau chaude par chaudière gaz : consommation prévue dans la location (350 litres d'eau chaude et 500 litres d'eau froide par personne et par semaine)

Tarif pour l'appartement de « la Cerveyrette » 8 personnes

Soit : euros X par personnes (maximum 14) = euros

Ménage 75 euros (en option) = euros

Total pour le séjour = euros

Fait à :

Fait à :

Le :

Le :

Le propriétaire

Le locataire (mention manuscrite "lu et approuvé")

CONTRAT DE LOCATION

Aménagement de l'appartement « La Cerveyrette »

Disposition des lits selon vos besoins

(Merci d'entourer la disposition qui vous convient)

Niveau +1

Chambre n°1 avec salle d'eau: (1 lit double)

Chambre n°2 : (1 lit double)

Chambre n°3 : (4 lits simples) (2 lits simples et 1 lit double) (2 lits doubles)

Création du code d'accès pour la porte d'entrée

Le code d'accès est composé de 4 chiffres suivis de la lettre « A »

Merci de noter votre code pour votre séjour _ _ _ _ A